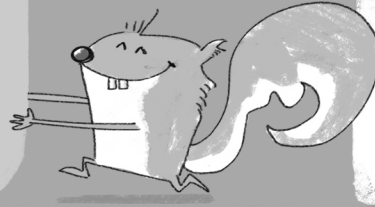




## BON À SAVOIR :

Nous vivons dans une société de sur-consommation et de sur-production qui programme les appareils électro-ménagers pour s'arrêter de fonctionner à une date fixe ! Heureusement, des alternatives se développent sous forme de repair'cafés, de donneries et autres lieux d'échanges et de réparation. Chacun de nous, avec quelques conseils et de la curiosité, peut aussi devenir capable de rénover, de décorer, de fabriquer, de réparer. Les infos circulent dans tous les sens : gardez l'œil ouvert !

Le CPAS peut donner un coup de pouce avec une aide directe (frigo, meubles, ...) : poser la question, ce n'est pas dangereux !



Mes n° de tél. utiles :

## 2.10 MOBILIER ET ÉLECTRO-MÉNAGERS



Type de dépense	Facture mensuelle	Facture annuelle
Meubles (armoire, lit, fauteuil, ...)		
Électro-ménager (aspirateur, four micro-ondes, lave-linge, ...)		
Petit matériel : cuisine, salle de bains, ménage, ...		
Décoration, ...		
Entretien, réparation, ...		
Autres		
<b>TOTAL = €</b>	<b>Total/mois = Tm</b>	<b>Total/année = Ta</b>



Opération de mensualisation : Je divise le Ta par 12 >  $Ta/12 =$

**Si je n'ai pas de Facture annuelle,**  
alors :  $T_m =$

**Si j'ai une Facture annuelle,** alors :  
 $T_m + Ta/12 =$

**Si je veux anticiper petit à petit :** Provision à mettre de côté chaque mois =  
TOTAL 2.10 =



\* Si je connais déjà les montants, je vais directement à la case Total avec le lièvre, sinon, j'avance avec la tortue, étape par étape